

Questions orales

ON DEMANDE QUE L'ANNONCE SOIT PUBLIÉE DANS L'OUEST

● (1430)

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Madame le Président, quand le ministre prendra-t-il ses responsabilités et fera-t-il une déclaration claire qui soit déchiffrable dans les deux langues? Le ministre, en consultation avec le ministre de l'Agriculture, auteur de cette annonce, est-il prêt à publier cette dernière dans l'Ouest sous la même forme qu'au Québec?

[Français]

LA COMMISSION ROYALE MACDONALD

LES HONORAIRES DE CERTAINS MEMBRES

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je suis tout à fait prêt à faire une déclaration claire maintenant. Je prétends qu'il est possible de développer l'élevage dans l'Est, tout comme dans l'Ouest. Mon honorable collègue ancien ministre des Transports, le sait parfaitement. Les deux principales raisons de cela sont la réalité géographique et le coût du transport.

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Madame le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Hier, il annonçait, ou plutôt confirmait que M. Macdonald et M. Michel Robert, avocat, et un autre, secrétaire général, pourraient toucher des honoraires de \$800, \$750 et \$700 par jour. A mon avis le premier ministre n'est pas responsable des normes salariales relatives à cette commission. Étant donné qu'il a invité les Canadiens à se serrer la ceinture depuis une couple d'années, et que le gouvernement a forcément obligé les pensionnés, les personnes âgées et les enfants à se serrer la ceinture davantage, je demande au nom de la justice au premier ministre si, aujourd'hui, compte tenu des observations du grand public qu'il connaît déjà, il ne serait pas disposé à immédiatement recommander une réduction de ces honoraires pour faire preuve de justice envers les moins nantis.

Ainsi, on peut exporter du porc du Québec et de l'Ontario vers l'est des États-Unis, ce qui se fait déjà, du reste, car il n'en coûte que \$2.50 pour expédier 100 livres de porc de Montréal à New York, tandis qu'il faudrait payer \$10.50 pour l'expédier de Calgary. Il y a donc seulement des raisons d'ordre géographique et le coût du transport qui jouent. De la même façon, l'ouest des États-Unis pourrait recevoir du bœuf provenant, par exemple, de l'ouest du Canada. Les deux peuvent donc exister parallèlement.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le député s'érige toujours en défenseur de ceux qui se plaignent en disant qu'il y a deux poids, deux mesures. Je lui propose de demander, par exemple, à son chef ou à son ancien chef quel était le montant des honoraires payés par le gouvernement progressiste conservateur au député de Vancouver-Centre quand elle dirigeait une recherche pour le bénéfice du gouvernement progressiste conservateur. Qu'il demande aussi au député de Saskatoon-Ouest quels étaient ses honoraires quand il était avocat. Il aura alors une idée des normes qui sont établies dans le secteur privé et desquelles on doit tenir compte si on veut recruter, au service du public, des gens compétents.

M. Mazankowski: Le ministre refuse systématiquement de répondre à ma question. Tout ce qu'il nous dit, c'est du verbiage qui ne fait que contribuer à la confusion, à l'anxiété et à la méfiance dans l'ouest du Canada.

LA PUBLICATION DE L'ANNONCE

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Madame le Président, je répète ma question. Le ministre est-il prêt à publier dans l'ouest du Canada l'annonce que le ministre de l'Agriculture et lui-même ont diffusée au Québec? Oui ou non.

M. La Salle: Madame le Président, je désire poser une question supplémentaire. Il n'y a pas longtemps, le premier ministre lors d'une émission télévisée, demandait la confiance et la coopération des Canadiens. Aujourd'hui il me répond par une question. Hier, j'ai reçu un appel téléphonique relativement à cette orgie que représentent aux yeux des Canadiens des honoraires aussi exorbitants. Le premier ministre pourrait-il dire quel a été le montant des honoraires que M. Michel Robert a touchés du gouvernement fédéral depuis trois ans?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, lorsque j'étais dans l'Ouest, très récemment, j'avais une lettre que le ministre de l'Agriculture et moi-même avions rédigée à l'intention des producteurs de céréales et des éleveurs du Québec.

M. Mazankowski: Allez-vous utiliser cette annonce.

M. Pepin: Nous avons diffusé cette lettre partout où nous sommes allés.

M. Mazankowski: Et l'annonce?

M. Pepin: Je peux la fournir à quiconque la demandera. Il n'y a absolument aucune honte à avoir, ces deux façons de voir les choses sont parfaitement conciliables. Je suis prêt à le prouver à mon collègue s'il a un peu de temps à me consacrer. Ce sera un travail très facile, un des plus faciles que j'aie eu à faire depuis longtemps.

Étant donné tous ceux qui s'inquiètent et qui trouvent ces honoraires totalement injustes, lesquels ils qualifient d'obscénités, je demande à nouveau au premier ministre, s'il veut obtenir la confiance et conserver ce qu'il lui reste de crédibilité, de rétablir les choses dans des proportions beaucoup plus acceptables et de freiner et bloquer immédiatement des honoraires aussi inacceptables, compte tenu du fait que cela représente 30 fois le salaire . . .